

Chers parents,

conformément aux instructions de l'ambassade de France et à la circulaire ministérielle, basée sur le décret #15215 du 27/9/2005, décrétant la fermeture des institutions, des établissements scolaires et des municipalités le 14 octobre 2015 pour la fête de l'Hégire, le CPF sera fermé mercredi.

Cordialement,
Lina KERBAGE AL KHAL

Censeur